

Programme doctoral de financement des cotutelles internationales de doctorat (ADI) 2023

Je suis directeur.rice de thèse à
UPSaclay et je suis intéressé.e
par le programme ADI qui
finance les projets de cotutelle
internationale de thèse



Je dépose un/des sujet.s de thèse
sur ADUM entre le **06/02/2023 et
06/03/2023** via l'interface ADUM et
je prends connaissance de l'Appel à
projets ADI

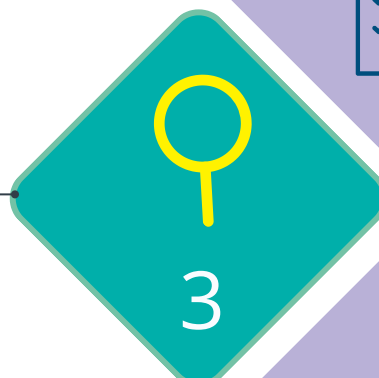
Je procède à une première
sélection des candidat.e.s ayant
déposé un dossier pour mon sujet

L'ED organise l'audition de ma.on
candidat.e entre avril et mai, si son
dossier serait sélectionné

L'Axe international nous
communiquera les résultats de la
commission et nous informe des
démarches administratives si besoin
en fin juin



1



3



4



5



6



7

Les étudiant.e.s peuvent
candidater **du 06/03 au 31/03**
**et je dois initier la demande de
cotutelle en ligne :**

https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/SurveyServer/s/PHdFutur/Cotutelles_internationalesIQ3/questionnaire.htm

Ma.on candidat.e doit
compléter son dossier et le
transmettre à l'Axe et à l'ED au
plus tard le **14/04**

Si l'ED rend un avis favorable
suite à l'audition, son dossier
sera présenté en commission le
20/06

Nous contacter

Axe International Doctorat
adi.upsaclay@universite-paris-saclay.fr
cotutelles.internationales@universite-paris-saclay.fr